LA PRESSE

13 juin 2011

JEANNE MOREAU ET ETIENNE DAHO / Le condamné à mort

Genet en état de grâce

MARC-ANDRÉ LUSSIER CRITIQUE

Les spectateurs présents à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts samedi soir ont dû avoir l'impression de vivre un moment privilégié. La présence de Jeanne Moreau, d'abord. Récitante d'exception pour un auteur dont chaque parole caresse et tranche à la fois. Celle d'Étienne Daho aussi. Dont la voix, maintenant plus mûre, se fond magnifiquement dans l'univers sensuel d'un auteur scandaleux. Surtout, il y a la poésie de Jean Genet. Il est rare qu'un texte comme celui du Condamné à mort puisse être mis en valeur d'aussi belle facon.

Ils se sont avancés sur la scène avec humilité. Elle tout en blanc; lui tout en noir. De sa voix inimitable, elle coupe d'abord court à l'ovation et met le poème en contexte en lisant un extrait de Saint Genet, comédien et martyr de Jean-Paul Sartre, paru en 1952. Puis, elle plonge: «À Maurice Pilorge, assassin de 20 ans». Il enchaîne en chanson: «Le vent qui roule un cœur sur le pavé

s'entrecroisent à deux voix pour exprimer le désir homosexuel de l'auteur envers «un assassin si beau qu'il fait pâlir le jour».

Cinq musiciens accompagnent

sobrement le chanteur. La partition musicale, qu'Hélène Martin a composée dans les années 60, fut bien entendu réarran-

L'entreprise de transporter sur scène le très bel album offert l'an dernier par le duo Moreau-Daho était évidemment très casse-gueule. Elle vire ici plutôt au sublime.

des cours; un ange qui sanglote accroché dans un arbre...». La toute première œuvre de l'écrivain-voleur, écrite du fond d'une geôle en 1941, prend dès lors son envol. Les mots crus de l'amour gée par Daho. Le quintette (deux guitares, basse, batterie et violoncelle) se fait discret. Et module magnifiquement les accents mélodiques parfois particuliers de cette partition, post-griffée par un auteur-compositeur reconnu pour sa pop sophistiquée. Dommage que les paroles se soient parfois perdues dans l'écho d'une trop grande enceinte.

L'entreprise de transporter sur scène le très bel album offert l'an dernier par le duo Moreau-Daho était évidemment très casse-gueule. Elle vire ici plutôt au sublime.

L'équilibre des deux voix de ce duo en apparence improbable – et pourtant d'une incroyable évidence – est parfait. À la gravité de l'inoubliable interprète de Jules et Jim se juxtapose en effet l'approche voluptueuse du chanteur, qui se fait aussi récitant parfois. Daho prend d'ailleurs visiblement plaisir à s'approprier les mots de Genet – d'un érotisme exacerbé – pour les sublimer de façon à en

extirper toute leur grâce et leur beauté. S'intéressant à l'œuvre de l'auteur des Paravents depuis longtemps (la chanson Sur mon cou, tirée de ce Condamné à mort, fait partie de son répertoire depuis dix ans), Daho prend le poème à bras-le-corps, sans faux-fuyants, et l'enrobe de sa voix chaude.

De facture très dépouillée, sans véritable «mise en scène», le spectacle laisse toute la place à la parole subversive d'un auteur qui, l'an dernier, aurait célébré son 100° anniversaire. L'unique représentation montréalaise fut ainsi livrée dans une ambiance recueillie. Quand l'état de grâce passe, on ne peut en effet que l'honorer d'un silence.

Le public a néanmoins gratifié les interprètes de généreux applaudissements une fois la dernière parole de Jean Genet envolée. Ils les méritaient grandement.

En lever de rideau, Pierre Lapointe a séduit en reprenant son spectacle « seul au piano », dédié pour l'occasion au regretté Claude Léveillée. Son interprétation vibrante d'Emmène-moi ne pouvait constituer plus bel hommage.